

Mise en application du RGPD au sein de notre association

En application du nouveau RGPD, notre association collectant et traitant des données personnelles, nous avons mis en place un certain nombre de mesures pour être en conformité avec le RGPD.

Les données personnelles collectées concernent :

- Les adhérents de l'association et parmi ceux-ci les bénévoles de l'association
- Les anciens adhérents
- Les non-adhérents : il s'agit des consommateurs nous ayant contactés, le plus souvent pour une question relevant d'un litige, par différents canaux : site national, notre site local, courrier électronique adressé directement...
- Les dossiers litiges de ces personnes et les échanges auxquels ont pu donner lieu le traitement de ces litiges.

Ces données sont surtout enregistrées dans la base de données Gestal commune à toutes les associations locales de l'UFC Que Choisir et gérée et maintenue par notre Fédération. Elles concernent aussi pour partie des données sur notre site local et tous les documents papiers établis : fiches d'adhésion, dossier litiges, courriers, etc.

La RGPD nous impose [un certain nombre d'obligations et de règles dans la collecte et le traitement de ces données](#). En application de celles-ci nous avons :

- Désigné un DPO (Délégué à la Protection des Données) de l'AL qui est le contact pour toute personne souhaitant exercer ses droits relatifs au traitement de ses données. Il peut être contacté à l'adresse contact@montpellier.ufcquechoisir.fr.
- Mis en place des registres de traitement des données pour les données collectées : adhérents, non-adhérents, anciens adhérents, dossiers, bénévoles. Les données seront automatiquement effacées au bout de cinq ans d'inactivité.
- Modifié les différents documents nous servant à la collecte des données (fiches d'adhésion, fiche de contact sur le site) pour informer les personnes concernées de leurs droits et recueillir si nécessaire leur consentement pour leur usage (envoi de lettres électroniques notamment).
- Inséré sur notre site des Conditions Générales d'Utilisation conformes au RGPD.
- Formalisé par des contrats nos relations avec notre Fédération qui contribue avec nous au traitement des données recueillies et à leur sécurité.
- Responsabilisé l'ensemble des personnes (salariée, bénévoles) qui contribuent à la collecte et au traitement des données en leur faisant signer des engagements de confidentialité.

Dispositions arrêtées lors du CA de l'association le 30 mai 2018